

Gouvernance de la Régie

La modernisation de la gouvernance

La Régie poursuit sa démarche de modernisation de sa gouvernance en raison de son assujettissement à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* avec la sanction, en octobre 2009, de la *Loi concernant la gouvernance de la Régie des rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*. Elle est à revoir, entre autres, son règlement intérieur en s'inspirant des meilleures pratiques de gouvernance et des nouvelles exigences légales. Ce règlement doit être actualisé, notamment pour faire la distinction entre les fonctions du président du conseil d'administration et celles du président-directeur général, de même que pour préciser les mandats et les responsabilités accordés par le conseil aux différents comités. D'autres travaux de révision portent aussi sur les règles de fonctionnement des comités.

Le conseil d'administration

La Régie est administrée par un conseil d'administration composé de 15 membres nommés par le gouvernement, dont le président-directeur général. Le nouveau poste de président du conseil, vacant au 31 décembre 2010, est occupé depuis le 14 février 2011 par M^{me} Francine Martel-Vaillancourt. Jusqu'à cette date, le président-directeur général continuait d'exercer les deux fonctions.

Six comités chargés d'étudier des dossiers stratégiques

Le conseil d'administration est responsable de la gestion de la Régie devant le gouvernement, par l'intermédiaire de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Afin de faciliter la prise de décision, le conseil détermine les grandes orientations de la Régie et veille à sa performance. Il confie des mandats particuliers aux six comités suivants, qui sont chargés d'étudier les dossiers stratégiques de leur secteur respectif, d'en suivre l'évolution sur une base régulière, d'en faire rapport au conseil et d'en recommander l'adoption, s'il y a lieu :

- le comité de gouvernance et d'éthique;
- le comité de la politique de placement;
- le comité de vérification;
- le comité des ressources humaines;
- le comité des services aux citoyens;
- le comité des technologies de l'information.

Parmi ces comités, trois découlent des exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* : gouvernance et éthique, vérification et ressources humaines. Les autres comités, dont deux sont prévus à la *Loi sur le régime de rentes du Québec*, répondent à des priorités organisationnelles. En effet, compte tenu de l'importance des devoirs de la Régie relativement à la gestion du fonds du Régime de rentes du Québec (fonds RRQ), et de la valeur qu'elle accorde aux services aux citoyens et à la transformation de ses façons de faire, trois comités supplémentaires sont en place : politique de placement, services aux citoyens et technologies de l'information.

Au cours de l'année 2010, les membres du conseil ont tenu six séances ordinaires et une extraordinaire. Ils y ont notamment adopté les états financiers et le *Rapport annuel de gestion 2009-2010*. Le conseil a aussi approuvé, pour l'exercice financier 2011, les orientations budgétaires, le budget, le plan d'action, le portefeuille de projets et la programmation en ressources informationnelles. Le conseil a également entériné les modifications à la *Déclaration de services aux citoyens* ainsi que la politique visant la réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative pour l'application à la Régie de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*.

En vertu de la *Loi sur le régime de rentes du Québec*, le conseil a approuvé, d'une part, la politique de placement révisée et, d'autre part, il a accepté l'analyse actuarielle au 31 décembre 2009. Les membres ont également fait part de leur préoccupation concernant le financement du Régime. Quant aux régimes complémentaires de retraite, le conseil a suivi leur évolution et a été mis au courant de la situation de certains régimes. Enfin, les membres ont été informés des travaux en matière de réglementation et de législation, autant pour le Régime de rentes du Québec que pour les régimes complémentaires de retraite.

La dernière année a permis aux membres du conseil d'échanger avec la direction sur les enjeux et les orientations de la Régie en vue de l'élaboration de son prochain plan stratégique, qui couvrira la période de 2012 à 2016. Ils ont également suivi la démarche de transformation entreprise pour assurer la performance de l'organisation. Relativement à cette démarche, les membres ont approuvé le *Plan de transformation 2010-2015* et la réalisation d'un projet d'envergure portant sur la transformation de l'attribution de la rente de retraite.

Par ailleurs, conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, la Régie a un code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs⁹. Il a été adopté en juin 1999 et mis à jour en 2002 et en 2005. Au cours de l'exercice, la Régie n'a reçu aucune plainte et n'a eu aucun cas à traiter en vertu de ce code.

Le code
d'éthique et de
déontologie est
disponible au
www.rrq.gouv.qc.ca

Les comités du conseil d'administration

La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* exige un sommaire des travaux des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines. La Régie fait le choix d'inclure, dans son rapport annuel de gestion, un tel sommaire pour tous les comités du conseil d'administration.

Le comité de gouvernance et d'éthique

Au cours des deux séances qu'il a tenues, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment analysé les résultats de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités. Ces résultats demeurent bons malgré une légère baisse du taux de satisfaction des membres comparativement aux années antérieures. S'appuyant sur cette analyse, le comité a proposé des pistes d'amélioration dont il a assuré un suivi et fait rapport au conseil. Il a aussi été informé de la progression du plan d'action 2009-2011 de la Régie concernant l'éthique et la déontologie.

Enfin, les membres ont suivi le processus entourant la nomination ou le renouvellement de mandat de membres du conseil ainsi que les travaux de révision en vue de se conformer aux nouvelles exigences de gouvernance. Il a aussi été question de la déclaration d'intérêts personnels des membres du conseil.

Le comité de la politique de placement

Le comité de la politique de placement s'est réuni à trois reprises. Il a fait un suivi périodique de la conformité des stratégies de placement privilégiées par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) par rapport au portefeuille de référence du fonds RRQ. La performance trimestrielle de ce fonds, sous l'angle du rendement et du risque, a aussi été présentée. Dans l'exercice de leur mandat, les membres ont eu recours aux conseils d'un expert en ce domaine.

Le comité a recommandé au conseil l'adoption de la politique de placement révisée du fonds RRQ, afin de tenir compte, entre autres, des nombreux changements apportés à la structure des portefeuilles spécialisés de la CDPQ. Il a également entendu la reddition de comptes des représentants de la CDPQ en tant que gestionnaires du fonds RRQ, et échangé avec ces derniers sur des dossiers particuliers.

9. Ce code est présenté à l'annexe 4, page 152.

Le comité de vérification

Le comité de vérification a tenu trois séances ordinaires et une extraordinaire. Conformément à ses responsabilités, il a notamment examiné les états financiers au 31 mars 2010, pour chaque loi administrée par la Régie, et en a recommandé l'adoption au conseil d'administration. Il a fait de même pour le *Rapport annuel de gestion 2009-2010*, les orientations budgétaires et le budget 2011 des frais d'administration et d'immobilisations. De plus, il a recommandé l'adoption de la politique visant la réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative pour l'application à la Régie de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*.

Les membres ont examiné les rapports produits par la Direction de l'audit interne et approuvé son plan de travail 2011-2013. Ils ont également échangé avec le contrôleur corporatif de la Régie sur les travaux de celui-ci. Les principaux dossiers étudiés sont : le suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec (VGQ) et de la Direction de l'audit interne; les contrôles internes liés à certaines demandes de la clientèle faites sur le Web et à la gestion du partage des gains; le plan d'action intégré en sécurité; le changement de référentiel comptable; le suivi du budget et du plan d'audit de l'exercice en cours.

Également, le comité s'est penché sur la gestion intégrée des risques à la Régie. Ainsi, les membres ont discuté et se sont prononcés sur les risques majeurs récurrents et émergents de l'organisation. Ils ont étudié les risques financiers et ont suivi la révision de la démarche de gestion des risques dans les projets.

Finalement, les membres ont rencontré, à huis clos, la directrice de l'audit interne lors de chaque séance, et les représentants du VGQ lors de leurs deux entretiens portant sur la vérification des états financiers. Le VGQ n'a émis aucune nouvelle recommandation au cours de l'exercice.

Le comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines a tenu deux séances ordinaires et une extraordinaire durant l'exercice. Il a pris connaissance de dossiers organisationnels tels que l'analyse de vulnérabilité des postes en situation critique et la gestion du changement dans les projets. Le comité a échangé avec la direction sur les enjeux en ressources humaines en vue de l'élaboration du prochain plan stratégique. Il a aussi assisté à une présentation sur les résultats annuels du sondage RH+, qui vise à mesurer la mobilisation des employés de la Régie. Finalement, il a recommandé au conseil, conjointement avec le comité des technologies de l'information, l'adoption du *Plan de transformation 2010-2015*.

Le comité des services aux citoyens

En 2010, les membres du comité des services aux citoyens se sont réunis deux fois. Ils ont discuté avec la direction des nouvelles orientations envisagées pour la gestion de la qualité et la vision du service à la clientèle. Ils se sont aussi penchés sur la politique de surveillance des régimes complémentaires de retraite et sur les améliorations apportées au processus de traitement pour le retour au travail des prestataires de rentes d'invalidité. En ce qui concerne les communications, les membres du comité ont porté leur attention sur le bilan des activités 2009-2010, la programmation 2010, de même que sur la promotion de la planification financière de la retraite.

En outre, le comité a apprécié la performance des services rendus de diverses façons : en examinant les résultats du tableau de bord de gestion, en prenant connaissance du bilan 2009-2010 de la gestion des plaintes et de la révision, et en étudiant les résultats d'un sondage réalisé auprès des citoyens. De même, le comité a passé en revue les recommandations formulées par le Commissaire aux services de la Régie et par le Protecteur du citoyen.

Enfin, le comité a recommandé au conseil d'administration l'adoption de modifications à la *Déclaration de services aux citoyens* pour 2011.

Le comité des technologies de l'information

Les membres du comité des technologies de l'information ont tenu quatre séances, dont deux extraordinaires, ce qui leur a permis de s'assurer du respect des orientations de l'organisation dans ce domaine. Pour donner suite à la démarche de transformation des façons de faire et de modernisation des infrastructures technologiques, ils ont recommandé au conseil, conjointement avec le comité des ressources humaines, l'adoption du *Plan de transformation 2010-2015*. En outre, ils ont été mis au fait de l'état d'avancement des projets d'envergure.

De même, le comité a pris connaissance de certains contrats octroyés en technologie de l'information et du bilan des activités 2009-2010 de la Direction générale des technologies de l'information. Finalement, dans le cadre de la nouvelle directive gouvernementale sur la gestion des ressources informationnelles, les membres ont recommandé au conseil pour approbation : le portefeuille de projets 2011, la réalisation du projet sur la transformation de l'attribution de la rente de retraite ainsi que la programmation en ressources informationnelles de 2011.

Les membres du conseil d'administration en poste au 31 décembre 2010

Les membres du conseil d'administration, autres que le président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement de leurs dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions, et ce, aux conditions que le gouvernement détermine. Les membres en poste avant l'entrée en vigueur de la *Loi concernant la gouvernance de la Régie des rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives* demeurent en fonction pour la durée non écoulée de leur mandat et aux mêmes conditions, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau. En 2010, la composition du conseil est demeurée inchangée par rapport à l'exercice précédent.



André Trudeau

Président-directeur général et président du conseil d'administration de la Régie des rentes du Québec

Président du comité de gouvernance et d'éthique

Date de nomination au conseil d'administration : 24 septembre 2007

Depuis septembre 2007, M. André Trudeau est président-directeur général et président du conseil d'administration de la Régie des rentes du Québec. Auparavant, M. Trudeau a occupé des fonctions de président-directeur général, de sous-ministre et de secrétaire général associé dans une dizaine de ministères et organismes gouvernementaux, dont les ministères du Conseil exécutif, de l'Environnement, des Affaires municipales, des Transports, de la Santé et des Services sociaux, et de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Au service du gouvernement du Québec depuis plus de 35 ans, M. Trudeau démontre de grandes habiletés de gestion, qui lui ont valu, en 2005, le prix Hommage lors de la remise des prix d'excellence de l'Institut d'administration publique du Québec. Il siège également au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec et à celui du Collège des administrateurs de sociétés.



Chantal Bélanger

Administratrice de sociétés

Présidente du comité de vérification

Membre du comité :

- gouvernance et éthique

Date de nomination au conseil d'administration : 14 janvier 2009

Date de la fin du mandat : 2 septembre 2011

Fellow de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA), M^{me} Chantal Bélanger est également titulaire d'un certificat en gouvernance de sociétés. Son parcours professionnel a débuté à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, où elle a exercé différentes fonctions reliées à la vérification. Elle a poursuivi sa carrière dans le domaine financier en occupant divers postes à la Banque Laurentienne du Canada, de 1986 à 2006, notamment en tant qu'ombudsman et première vice-présidente des Services financiers aux particuliers pour le Québec. M^{me} Bélanger est aujourd'hui administratrice de sociétés. Elle siège aux conseils d'administration des Industries Lassonde inc., de la Société des alcools du Québec et de l'Institut des administrateurs de sociétés – section du Québec, et préside les comités de vérification des deux premières organisations.



Gérald Bourassa

Administrateur de sociétés

Membre des comités :

- ressources humaines
- technologies de l'information

Date de la première nomination au conseil d'administration : 20 avril 2005

Date de la fin du mandat actuel : 2 septembre 2010

Membre de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) et titulaire d'un certificat en gouvernance de sociétés, M. Gérald Bourassa a essentiellement travaillé dans le domaine des technologies de l'information. Il a commencé sa carrière à la firme IBM Canada Ltée, où, durant plusieurs années, il a occupé diverses fonctions, dont celle de directeur principal à la commercialisation. Il a aussi été conseiller principal chez DMR inc. en 1984 et 1985, puis président de la firme Roy, Bourassa et associés inc. jusqu'en 1999. Enfin, M. Bourassa a été vice-président exécutif de Cognicase inc., poste qu'il a occupé jusqu'en 2003.



Normand Chatigny

Retraité

Membre des comités :

- politique de placement
- vérification

Date de la première nomination au conseil d'administration : 14 janvier 2009

Date de la fin du mandat actuel : 20 janvier 2013

Membre du Barreau du Québec, M. Normand Chatigny a une expérience professionnelle diversifiée. Il a été en début de carrière secrétaire et directeur du contentieux à la Société de développement des coopératives, pour ensuite occuper le poste de directeur général à la Coopérative des artisans et commerçants du Quartier Petit Champlain. Il a été avocat associé chez Bussières, Boulanger, Racine et Chatigny. Il s'est également impliqué dans la politique municipale en tant que conseiller municipal et maire de la Ville de Cap-Rouge, respectivement de 1987 à 1991 et de 1991 à 1995. Il a ensuite été secrétaire général du Conseil de la coopération du Québec et directeur général de la Fédération des coopératives de développement régional du Québec. De 2001 à 2005, il est retourné à la politique municipale à titre de conseiller municipal et membre du comité exécutif de la Ville de Québec. De 2006 à 2010, M. Chatigny a exercé la profession de conseiller stratégique. Il siège au conseil d'administration de la Coopérative de solidarité du Quartier Petit Champlain et à celui de la Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge.



Marcel Côté

Directeur général du Collège Gérald-Godin

Président du comité des services aux citoyens

Membre des comités :

- gouvernance et éthique
- politique de placement
- vérification

Date de la première nomination au conseil d'administration : 17 décembre 2003

Date de la fin du mandat actuel : 20 janvier 2013

Docteur en philosophie et titulaire d'un certificat en gouvernance de sociétés, M. Marcel Côté a essentiellement fait carrière dans le monde de l'éducation postsecondaire. De 1997 à 2002, il a agi comme directeur de la section collégiale, des études, de la gestion et du registrariat au Séminaire de Sherbrooke. Par la suite, de 2002 à 2009, il a occupé la fonction de directeur général au Collège Laflèche. En 2009, il a été nommé directeur général du Collège Gérald-Godin. En outre, M. Côté est président du conseil d'administration de la salle Pauline-Julien en plus d'être membre du conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et de celui du Centre local de développement (CLD) de l'Ouest de l'Île.



Jean Des Trois Maisons

Président de l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal

Membre des comités :

- ressources humaines
- services aux citoyens
- technologies de l'information

Date de nomination au conseil d'administration : 20 janvier 2010

Date de la fin du mandat : 20 janvier 2014

M. Jean Des Trois Maisons est membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec. De 1980 à 1985, il a été conciliateur au ministère du Travail avant d'occuper le poste de directeur du service de la conciliation. En 1990, il a été nommé sous-ministre adjoint aux relations de travail de ce ministère. Entre 1995 et 1998, il a occupé le poste de directeur du personnel à la Ville de Montréal. Par la suite, il a agi en tant que consultant en gestion des ressources humaines. De 2003 à 2005, M. Des Trois Maisons a assumé la présidence de l'Alliance des associations de retraités et, à ce jour, il occupe le poste de président sortant. Également, depuis 2003, il est président de l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal. Il a fait partie du comité de transition de l'agglomération de Longueuil et a agi à titre de membre du comité d'experts de la Régie des rentes du Québec (volet gouvernance des régimes complémentaires de retraite). Enfin, il a été nommé, en 2010, au comité de retraite du régime de rentes des employés de Ville Saint-Laurent à titre de représentant indépendant.



Michèle Drouin

Directrice du développement régional et des communications au Bureau de la Capitale-Nationale du ministère des Transports

Membre des comités :

- ressources humaines
- services aux citoyens
- technologies de l'information

Date de nomination au conseil d'administration : 20 janvier 2010

Date de la fin du mandat : 20 janvier 2013

M^{me} Michèle Drouin fait carrière dans la fonction publique québécoise. Elle a notamment été coordonnatrice au ministère des Communications et au Secrétariat du Conseil du trésor pendant plusieurs années. De 1997 à 2001, elle a agi à titre de conseillère internationale au ministère des Relations internationales. Entre 2001 et 2008, elle a travaillé pour le Bureau de la Capitale-Nationale, d'abord comme responsable des communications et ensuite à titre de directrice du développement régional. Depuis 2008, M^{me} Drouin occupe le poste de directrice du développement régional et des communications de ce même bureau, qui relève du ministère des Transports. M^{me} Drouin siège également au conseil d'administration de l'Université Laval depuis 2007.



Lyne Duhaime

Avocate associée chez Fasken Martineau DuMoulin

Membre des comités :

- politique de placement
- vérification

Date de nomination au conseil d'administration : 20 janvier 2010

Date de la fin du mandat : 20 janvier 2014

Membre du Barreau du Québec, M^{me} Lyne Duhaime a commencé sa carrière d'avocate en 1992 dans la pratique privée. Par la suite, de 1996 à 1999, elle a occupé le poste d'avocate principale à la Financière Sun Life pour ensuite pratiquer le droit à Londres jusqu'en 2001. Elle revient à la Financière Sun Life à titre de vice-présidente adjointe de cette organisation en 2001. Elle retourne à la pratique privée en 2005 et, depuis 2006, elle est avocate associée au cabinet Fasken Martineau DuMoulin, où elle est spécialisée dans les domaines des régimes de retraite, des avantages sociaux et de la rémunération. M^{me} Duhaime siège également au conseil d'administration de la Maison Théâtre et à celui du Cercle Canadien de Montréal.



Monique Landry

Spécialiste en services financiers au Service Impérial CIBC de la Banque Canadienne Impériale de Commerce

Membre des comités :

- politique de placement
- vérification

Date de la première nomination au conseil d'administration : 17 août 2005

Date de la fin du mandat actuel : 20 janvier 2013

M^{me} Monique Landry est titulaire d'un certificat en planification financière personnelle et d'un autre en gouvernance de sociétés. Elle compte à son actif diverses formations offertes par l'Institut canadien des valeurs mobilières, dont le cours sur le commerce des valeurs mobilières et celui sur la planification financière. Entrée au service de la CIBC en 1978, elle y a assumé différentes fonctions pour devenir, en 1994, directrice de comptes et, en 2000, spécialiste en services financiers.



Michel Marcaurette

Président-directeur général de Gestion AGA-MSB inc.

Membre des comités :

- ressources humaines
- technologies de l'information

Date de nomination au conseil d'administration : 14 janvier 2009

Date de la fin du mandat : 2 septembre 2010

M. Michel Marcaurette a principalement travaillé dans le milieu des assurances. Il a commencé sa carrière à la Croix Bleue du Québec, tout d'abord en tant que représentant en assurance collective, et ensuite comme directeur de la succursale de Montréal et directeur des ventes pour la région de Québec. De 1989 à 2009, il a poursuivi sa carrière au sein du Groupe financier AGA inc., premièrement en tant que vice-président au marketing et aux ventes, ensuite comme président-directeur général et, à compter de 2005, comme premier vice-président et directeur général. Depuis 2009, M. Marcaurette occupe le poste de président-directeur général de Gestion AGA-MSB inc.



Gabriel Marchand

Conseiller en administration

Président du comité des ressources humaines

Président du comité des technologies de l'information

Membre du comité :

- gouvernance et éthique

Date de la première nomination au conseil d'administration : 28 février 2006

Date de la fin du mandat actuel : 2 septembre 2011

Membre du Barreau du Québec et de l'Ordre des administrateurs agréés, M. Gabriel Marchand est titulaire d'une maîtrise en droit, d'un diplôme d'études supérieures avec spécialisation en administration internationale, d'un baccalauréat en psychosociologie de la communication et d'un certificat en gouvernance de sociétés. Il a commencé sa carrière en 1975 comme avocat dans un cabinet privé. Il a ensuite occupé différents emplois dans le monde syndical, où il a agi notamment, de 1984 à 2003, à titre de directeur de divers services à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), devenue par la suite la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Entre 2003 et 2009, il a été directeur général de cette centrale syndicale. M. Marchand est maintenant conseiller en administration. Il est secrétaire général du conseil d'administration du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) et trésorier de celui de l'organisme à but non lucratif « Maman va à l'école ».



Marie-Josée Naud

Conseillère syndicale à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Membre des comités :

- ressources humaines
- services aux citoyens
- technologies de l'information

Date de nomination au conseil d'administration : 20 janvier 2010

Date de la fin du mandat : 20 janvier 2014

M^{me} Marie-Josée Naud est titulaire d'un baccalauréat en histoire et d'un certificat en droit du travail. De 1995 à 2008, elle a travaillé pour Hydro-Québec, où elle a occupé différentes fonctions, dont celle de responsable de la qualité ISO 17025 (Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais). Depuis 2008, M^{me} Naud est conseillère syndicale au Service de l'éducation à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, où elle est notamment responsable du programme de formation en matière de négociation et d'administration des régimes de retraite.



Sylvain Picard

Directeur général du Régime des Bénéfices Autochtone

Président du comité de la politique de placement

Membre du comité :

- gouvernance et éthique

Date de la première nomination au conseil d'administration : 16 novembre 2004

Date de la fin du mandat actuel : 2 septembre 2011

Comptable agréé (CA) et comptable général licencié (CGA) de formation, M. Sylvain Picard est administrateur agréé et aussi titulaire d'un certificat en gouvernance de sociétés. Très actif dans son milieu, il a assumé différentes fonctions au sein du Conseil de la Nation huronne-wendat entre 1985 et 1994, dont le poste de directeur de l'administration générale de 1992 à 1994. Il occupe, depuis 1996, le poste de directeur général du Régime des Bénéfices Autochtone, un organisme voué à l'administration des avantages sociaux pour les Premières Nations du Canada. Depuis 2004, M. Picard est également membre du conseil d'administration et président du comité de vérification de SSQ Groupe financier. De plus, il est membre du conseil d'administration d'Investissement des Premières Nations du Québec (IPNQ).



Alida Piccolo

Directrice de la gestion de la diversité et de l'intégration sociale et chargée de mission pour le développement des services d'intégration en ligne au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Membre du comité :

- services aux citoyens

Date de la première nomination au conseil d'administration : 17 mai 2006

Date de la fin du mandat actuel : 2 septembre 2010

Titulaire d'une maîtrise en administration publique, d'une maîtrise en éducation et d'un certificat en gouvernance de sociétés, M^{me} Alida Piccolo a travaillé principalement au sein de la fonction publique québécoise. Elle a commencé sa carrière dans le domaine de l'éducation, d'abord à la Commission des écoles catholiques de Montréal de 1975 à 1982, puis, jusqu'en 1991, au ministère de l'Éducation. Depuis 1991, elle a occupé différents postes de direction au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, dont ceux de directrice du Carrefour d'intégration du Sud (2001-2004), à Montréal, de directrice régionale de Montréal des services Immigration-Québec (2004-2007), de directrice des politiques, des programmes et de la promotion de la francisation, de directrice générale de la francisation, par intérim (2007-2008) ainsi que de chargée de mission de la coordination de la mise en œuvre des mesures d'intégration (2008-2010). Elle est membre du conseil d'administration de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal depuis 2006 et membre du comité des ressources humaines. M^{me} Piccolo a aussi été administratrice de l'Ordre des pharmaciens du Québec en 2009 et 2010.

Assiduité des administrateurs aux séances du conseil et de ses comités

	Conseil d'administration		Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de la politique de placement	Comité de vérification	Comité des ressources humaines	Comité des services aux citoyens	Comité des technologies de l'information		
Séance										
Type de séance*	O	E	O	O	O	E	O	E	O	E
Nombre total de séances durant les neuf mois de l'exercice 2010	6	1	2	3	3	1	2	1	2	2
Membre										
Chantal Bélanger	5/6	1/1	1/2		3/3	1/1				
Gérald Bourassa	5/6	0/1					1/2	1/1		1/2 1/2
Normand Chatigny	6/6	1/1		3/3	3/3	1/1				
Marcel Côté	5/6	1/1	2/2	2/3	2/3	1/1			2/2	
Jean Des Trois Maisons	6/6	0/1					2/2	1/1	2/2	2/2 2/2
Michèle Drouin	4/6	1/1					2/2	1/1	1/2	2/2 2/2
Lyne Duhaime	3/6	1/1		3/3	2/3	1/1				
Monique Landry	5/6	1/1		2/3	2/3	1/1				
Michel Marcaurrelle	2/6	1/1					1/2	1/1		1/2 1/2
Gabriel Marchand	6/6	1/1	2/2				2/2	1/1		2/2 2/2
Marie-Josée Naud	6/6	1/1					2/2	1/1	2/2	2/2 2/2
Sylvain Picard	3/6	1/1	0/2	3/3						
Alida Piccolo	4/6	1/1							2/2	
André Trudeau	5/6	1/1	2/2							

* La lettre O signifie « ordinaire » et la lettre E, « extraordinaire ».

La structure administrative de la Régie

Le comité de direction en poste au 31 décembre 2010

Le comité de direction est composé du président-directeur général, des trois vice-présidents, de la directrice générale de la planification et de la performance, et du directeur général des technologies de l'information. Il se réunit généralement sur une base hebdomadaire, ce qui lui permet de faire un suivi des grands dossiers organisationnels et d'orienter la conduite des différents mandats. Les membres assurent aussi le suivi des résultats de l'organisation à l'aide du tableau de bord de gestion de la Régie, qui est mis à jour mensuellement. Le comité de direction est également responsable de surveiller l'application des décisions du conseil d'administration.

Les membres du comité de direction et le secrétaire général de la Régie


Marc Landry

Directeur général
des technologies
de l'information

Denis Latulippe

Vice-président
aux services
à la clientèle

Cécile Saint-Pierre

Directrice générale
de la planification
et de la performance

André Villeneuve

Secrétaire général

André Trudeau

Président-directeur
général

Roland Villeneuve

Vice-président
aux politiques
et aux programmes

Nicole Bourget

Vice-présidente
aux services à
l'organisation

Liste des cinq dirigeants les mieux rémunérés pour l'exercice 2010

Dirigeant	Salaire versé du 1 ^{er} avril au 31 décembre 2010
André Trudeau Président-directeur général	147 614 \$
Denis Latulippe Vice-président aux services à la clientèle	109 005 \$
Nicole Bourget Vice-présidente aux services à l'organisation	107 339 \$
Roland Villeneuve Vice-président aux politiques et aux programmes	107 339 \$
Cécile Saint-Pierre Directrice générale de la planification et de la performance	109 005 \$

Les nouvelles règles pour les bonis au rendement

Le décret 370-2010 du 26 avril 2010, qui porte sur l'application de l'article 8 des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007, prévoit que le maximum de la grille des pourcentages d'ajustement variable du traitement pour la progression dans l'échelle de traitement et le maximum de la grille des pourcentages de boni au rendement correspondent à 0 % pour toute cote d'évaluation obtenue pour les années de référence du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 et du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Ainsi, aucun boni n'a été versé aux titulaires d'emploi supérieur à temps plein à la Régie en 2010 pour la cote d'évaluation obtenue pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

En outre, la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* prévoit qu'aucun boni fondé sur le rendement ne pourra être accordé à un membre du personnel d'encadrement à l'égard de chacun des exercices débutant en 2010 et en 2011. La Loi permet toutefois le versement d'une rémunération additionnelle fondée sur le rendement pour un exercice ayant débuté au plus tard en 2009. Ainsi, en 2010, les cadres ont pu se voir accorder un boni fondé sur leur rendement à l'égard de la période d'évaluation s'échelonnant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010. Par ailleurs, la progression salariale demeure possible pour les personnes n'ayant pas atteint le maximum de l'échelle de traitement.

Bonis au rendement accordés en 2010 pour la période d'évaluation du rendement du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010

	Nombre de bonis au rendement	Montant total (en milliers de dollars)
Cadres	28	128,7
Titulaires d'un emploi supérieur à temps plein	0	0,0
Total	28	128,7

L'organigramme

Au 31 décembre 2010, l'effectif de la Régie était de 1 232 personnes. À l'exception du président-directeur général, des vice-présidents et de la directrice générale de la planification et de la performance, les membres du personnel sont nommés en vertu de la *Loi sur la fonction publique*.

